



Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2024

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le mardi 9 juillet 2024 à compter de 20 h à la salle du conseil au 7, chemin du Vide et à laquelle sont présents monsieur Marcel Boulay, maire suppléant, mesdames et messieurs les conseillers suivants :

Michel Vézina, conseiller au poste # 1  
Isabelle Sévigny, conseillère au poste # 2  
Johanne Lacourse, conseillère au poste # 3  
Lise Dufour, conseillère au poste # 5  
Étienne Decelles, conseiller au poste # 6

Est absent : Denis Paquin, maire

Les membres présents formant quorum sous la présidence du maire suppléant.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

Le maire suppléant, M. Marcel Boulay, procède à l'ouverture de la séance à 20 heures et invite les conseillères et conseillers à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

Résolution numéro 24-07-151

### 1 Adoption de l'ordre du jour

---

Sur proposition de M. Étienne Decelles, appuyée par Mme Isabelle Sévigny, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté et d'y ajouter le point suivant :

6.1.1 Emprunt de 50 000 \$ au Fonds de roulement et remboursement sur deux ans pour achat d'un camion, pour approbation

### 1 Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour

### 2 Greffe

2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2024, pour approbation (doc)

### 3 Période de questions no 1 réservée au public

### 4 Gestion financière et administrative

4.1 Comptes et salaires, pour approbation (doc)

4.2 Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil, pour information (doc)

4.3 Retrait des élus.es du programme d'aide aux membres et à leur famille (PAMF) offert par l'entremise d'Homewood santé, pour approbation (doc)

4.4 Demande de Audrey Guertin de tenir un événement privé avec permis de boisson et musique au Parc Noël-Dubé les 20 et 21 juillet 2024, pour approbation (doc)

4.5 Renouvellement du bail de la friperie de Ste-Angèle, pour approbation (doc)

4.6 Avis de motion du *Règlement numéro 577-24 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 485-17 concernant les dispositions applicables aux logements accessoires*, pour approbation

4.6.1 Adoption du Projet du *Règlement numéro 577-24 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 485-17 concernant les dispositions applicables aux logements accessoires*, pour approbation (doc)

4.7 Avis de motion du *Règlement numéro 578-24 modifiant le règlement numéro 382-07 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*, pour approbation

4.7.1 Adoption du Projet du *Règlement numéro 578-24 modifiant le règlement numéro 382-07 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*, pour approbation (doc)

4.8 Demande d'appui de la Ville de Boisbriand concernant une refonte des principes d'exemptions fiscales pour motifs religieux, pour approbation (doc)

**5 Sécurité publique**

**6 Transport– Voirie locale**

- 6.1 Achat d'un camion de voirie, pour approbation (doc)
- 6.2 Vente du camion de voirie Dodge Ram, pour approbation

**7 Hygiène du milieu et cours d'eau**

**8 Santé et bien-être**

- 8.1 États financiers 2023 audités – Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville, pour approbation (doc)

**9 Aménagement, urbanisme et développement**

**10 Loisirs et culture**

- 10.1 Soumissions pour prise frigo, éclairage et démantèlement du poteau de lumières, pour approbation (doc)
- 10.2 Offre de services pour le graphisme du Guide du nouveau citoyen, pour approbation (doc)
- 10.3 Fête de la famille : engagement des dépenses, pour approbation (doc)
- 10.4 Entériner l'engagement de Céline Courchesne au poste d'animatrice au camp de jour, pour approbation
- 10.5 Démission de Océanne Lafleur au poste d'animatrice au camp de jour en date du 11 juin 2024, pour approbation (doc)

**11 Correspondances**

**12 Période de questions no 2 réservée au public**

**13 Clôture de la séance**

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 24-07-152

2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2024

---

Sur proposition de Mme Lise Dufour, appuyée par Mme Johanne Lacourse, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 4 juin 2024 soit et est adopté tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

3 Période de questions no 1 réservée au public

---

*Une période de question réservée au public s'est tenue à ce moment-ci.*

Résolution numéro 24-07-153

4.1 Approbation des comptes et salaires

---

Sur proposition de Mme Isabelle Sévigny, appuyée par M. Étienne Decelles, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

Fournisseurs : 315 801.91 \$  
Salaires : 66 155.22 \$

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

4.2 Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil

Conformément aux dispositions de l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, M. Étienne Decelles, dépose à cette séance du conseil, sa déclaration écrite « *Divulgarion des intérêts pécuniaires des membres du conseil* ».

Résolution numéro 24-07-154

4.3 Retrait des élus.es du Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF) offert par l'entremise d'Homewood Santé

**Considérant** que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation offre gratuitement aux élus de toutes les municipalités du Québec et à leur famille, le Programme Santé Mentale Globale TELUS et que ce programme est similaire au programme Homewood Santé;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Johanne Lacourse, appuyé par M. Étienne Decelles et **résolu** de retirer les élus.es du Programme Homewood Santé offert aux employés municipaux.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 24-07-155

4.4 Demande de Audrey Guertin de tenir un évènement privé avec permis de boisson et musique au Parc Noël-Dubé les 20 et 21 juillet 2024

**Considérant** que la demande de Mme Audrey Guertin mentionne qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions de respect et de bonne conduite demandées par le conseil, lors de la tenue de l'évènement sportif;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Lise Dufour, appuyé par M. Michel Vézina et **résolu** d'autoriser la demande de Audrey Guertin de tenir un évènement sportif privé avec permis de boisson et musique au Parc Noël-Dubé et de spécifier que l'autorisation ne sera pas renouvelée l'an prochain s'il y a débordement.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 24-07-156

4.5 Renouvellement du bail de la Friperie de Ste-Angèle

**Considérant** que le bail de la Friperie de Ste-Angèle arrive à échéance le 17 août 2024;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Johanne Lacourse, appuyé par Mme Lise Dufour et **résolu** d'accepter les conditions inscrites dans le bail commercial d'une durée d'un an et d'autoriser Mme Pierrette Gendron, directrice générale, à signer le bail pour et au nom de la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Avis de motion numéro 24-07-157

4.6 Avis de motion du *Règlement numéro 577-24 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 485-17 concernant les dispositions applicables aux logements accessoires*

---

Avis de motion est donné par Mme Lise Dufour, conseillère au poste numéro 5, qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 577-24 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 485-17 concernant les dispositions applicables aux logements accessoires.

L'objet de ce règlement est d'intégrer au règlement d'urbanisme le concept de «logement accessoire» et de préciser les dispositions à respecter pour l'aménagement d'un tel logement : nombre, superficie, hauteur, implantation sur le terrain, etc.

Résolution numéro 24-07-158

4.6.1 Adoption du Projet du *Règlement numéro 577-24 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 485-17 concernant les dispositions applicables aux logements accessoires*

---

**Considérant** que le concept de «logement accessoire» apparaît une avenue intéressante pour favoriser une densification douce et contribuer à l'utilisation optimale de l'espace disponible sur les terrains déjà occupés par une résidence principale;

**Considérant** que les modifications apportées à la réglementation permettront d'assurer une cohabitation harmonieuse des projets de logement accessoire avec le milieu environnant ;

**Considérant** que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* exempte de l'approbation référendaire toute disposition d'un règlement qui, dans une zone où un usage résidentiel est permis, vise à permettre l'aménagement ou l'occupation de logements accessoires ;

**Considérant** qu'un avis de motion portant le numéro 24-07-157 a été régulièrement donnée par Mme Lise Dufour, conseillère au poste numéro 5 lors d'une séance du conseil tenue 9 juillet 2024;

**En conséquence**, il est proposé par M. Étienne Decelles, appuyé par Mme Lise Dufour et résolu :

- Que le conseil adopte, lors de la séance du 9 juillet 2024, le projet de *Règlement numéro 577-24 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 485-17 concernant les dispositions applicables aux logements accessoires*.
- Qu'une assemblée de consultation soit tenue mardi, le 13 août 2024 à 20 h à la salle du conseil, 7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir, afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Avis de motion numéro 24-07-159

4.7 Avis de motion du *Règlement numéro 578-24 modifiant le règlement numéro 382-07 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*

---

Avis de motion est donné par Mme Johanne Lacourse, conseillère au poste numéro 3, qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 578-24 modifiant le règlement numéro 382-07 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

L'objet de ce règlement est d'assujettir, au processus d'approbation des plans prévu au règlement sur les PIIA, les projets de construction d'un logement accessoire afin de s'assurer que ceux-ci s'insèrent harmonieusement au milieu environnant notamment en matière d'architecture et d'aménagement des aires extérieures (protection des arbres matures, stationnement, écran végétal).

Résolution numéro 24-07-160

4.7.1 Adoption du Projet du *Règlement numéro 578-24 modifiant le règlement numéro 382-07 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*

---

**Considérant** que le conseil municipal entend soumettre au processus d'étude et d'approbation des plans prévu au règlement sur les PIIA les projets visant l'ajout ou la modification d'un logement accessoire;

**Considérant** qu'un avis de motion portant le numéro 24-07-159 a été régulièrement donnée par Mme Johanne Lacourse, conseillère au poste numéro 3 lors d'une séance du conseil tenue 9 juillet 2024;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Lise Dufour, appuyé par M. Étienne Decelles et résolu :

- Que le conseil adopte, lors de la séance du 9 juillet 2024, le projet de *règlement numéro 578-24 modifiant le règlement numéro 382-07 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*.
- Qu'une assemblée de consultation soit tenue mardi, le 13 août 2024 à 20 h à la salle du conseil, 7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir, afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

*Le point 4.8 est reporté à une séance subséquente.*

Résolution numéro 24-07-161

6.1 Remplacement d'un camion de voirie

---

**Considérant** qu'en vertu de son état général, il est opportun de remplacer le camion de voirie Dodge Ram;

**Considérant** que le conseil désire acheter un camion usagé ayant le meilleur rapport qualité/prix;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Lise Dufour, appuyé par Mme Isabelle Sévigny et **résolu** d'autoriser la recherche d'un camion de voirie usagé au coût maximum de 50 000 \$ pour remplacer le camion Dodge Ram.  
**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 24-07-162

6.1.1 Emprunt de 50 000 \$ au fonds de roulement pour l'achat d'un camion de voirie usagé

---

**Considérant** que le coût des dépenses pour l'achat du camion de voirie usagé est estimé à 50 000 \$;

**Considérant** que la Municipalité désire emprunter à son fonds de roulement la somme de 50 000 \$ pour payer l'achat du camion de voirie;

**Pour ces motifs**, il est proposé par M. Étienne Decelles, appuyé par Mme Lise Dufour et **résolu** d'emprunter au fonds de roulement un montant de 50 000 \$ pour l'achat d'un camion de voirie, de prévoir le remboursement sur une période de 2 ans et réparti comme suit :

Remboursement au fonds de roulement		
Années	Montants remboursés	Capital engagé 50 000 \$
2025	25 000 \$	25 000 \$
2026	25 000 \$	0 \$

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 24-07-163

6.2 Vente de camion de voirie Dodge Ram

---

Sur proposition de Mme Lise Dufour, appuyée par Mme Johanne Lacourse, il est **résolu** de vendre le camion de voirie Dodge Ram suite à l'achat du camion qui le remplacera.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 24-07-164

8.1 États financiers 2023 audités – Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville

---

Sur proposition de M. Étienne Decelles, appuyée par Mme Johanne Lacourse, il est **résolu** d'accepter les états financiers 2023 audités de l'Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville tels que présentés.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 24-07-165

10.1 Mandat à Chabot et fils inc. pour modifier l'éclairage et pour le démantèlement d'un poteau de lumières au Parc Noël-Dubé

---

Sur proposition de Mme Lise Dufour, appuyée par M. Michel Vézina, il est **résolu** de mandater Chabot et fils inc. Entrepreneur électricien pour modifier l'éclairage et pour le démantèlement d'un poteau de lumières au Parc Noël-Dubé au coût de 2 586,94 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au budget et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 24-07-166

10.2 Mandat à Vivianne Moreau pour le graphisme du Guide du nouveau citoyen

Sur proposition de M. Michel Vézina, appuyée par Mme Johanne Lacourse, il est **résolu** de mandater Mme Vivianne Moreau pour le graphisme du Guide du nouveau citoyen au coût de 344,93 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-190-01-670 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 24-07-167

10.3 Fête de la famille : engagement des dépenses

Sur proposition de Mme Johanne Lacourse, appuyée par M. Michel Vézina, il est **résolu** d'autoriser l'engagement des dépenses pour la Fête de la famille 2024 tel que présenté sur le rapport de Mme Catherine L'Homme, coordonnatrice aux loisirs et communications.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 24-07-168

10.4 Entériner l'engagement de Céline Courchesne au poste d'animatrice au camp de jour

Sur proposition de Mme Johanne Lacourse, appuyée par Mme Lise Dufour, il est **résolu** d'entériner l'engagement de Mme Céline Courchesne comme animatrice au camp de jour en date du 23 juin 2024 et que ses conditions d'engagement soient inscrites dans un document.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 24-07-169

10.5 Démission de Océanne Lafleur au poste d'animatrice au camp de jour en date du 11 juin 2024

Sur proposition de Mme Isabelle Sévigny, appuyée par Mme Johanne Lacourse, il est **résolu** d'accepter la démission de Mme Océanne Lafleur au poste d'animatrice au camp de jour en date du 11 juin 2024.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

11 Correspondances

*Les correspondances énumérées dans la liste transmise aux élus aux fins de la présente séance ne font l'objet d'aucune délibération.*

12 Période de questions no. 2 réservée au public

*Une période de question réservée au public s'est tenue à ce moment-ci.*

Résolution numéro 24-07-170

13 Clôture de la séance

---

Sur proposition de M. Étienne Decelles, appuyée par Mme Johanne Lacourse, il est **résolu** que la séance soit levée à 20 h 51.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

\_\_\_\_\_  
(Original signé)  
Le maire suppléant

\_\_\_\_\_  
(Original signé)  
La directrice générale et  
greffière-trésorière